



Compte Rendu d'expérimentation HN

Jet 2 16/04

Quels usages du numérique au service d'un travail d'écriture longue à visée judiciaire et citoyenne ?

judiciaire  
citoyenneté écriture différenciation  
stratégies  
automatisation

### Domaine 1 Information et données

- 1.1. Mener une recherche et une veille d'informations
- 1.2 Gérer des données
- 1.3 Traiter des données

### Domaine 2 Communication et collaboration

- 2.1. Interagir
- 2.2 Partager et publier
- 2.3 Collaborer

### Domaine 3. Création de contenus

- 3.1. Développer des documents textuels
- 3.2. Développer des documents multimédia
- 3.3. Adapter les documents à leur finalité

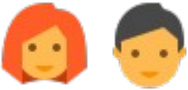


### Domaine 4. Protection et sécurité

- 4.1. Sécuriser l'environnement numérique
- 4.2. Protéger les données personnelles et la vie privée

### Domaine 5. Environnement numérique

- 5.2. Évoluer dans un environnement numérique



	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lokoli Stéphanie, professeure certifiée de Lettres Modernes, en charge de l'enseignement éloquence au collège les Frontailles de Saint Pierre d'Albigny (73)</li> <li>• Partenariats : Mme Aurélie Giocondi, ancienne Juge pour Enfants et désormais 1ère vice-présidente au Tribunal de Première Instance de Nouméa, Mme Chailley, Juge des enfants au Palais de Justice de Chambéry, le Conseil Départemental de l'Accès au Droit de la Savoie, Mr Christophe Quézel- Ambrunaz, Professeur de droit privé à l'Université Savoie Mont Blanc.</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 2 classes de 4ème avec des élèves en inclusion relevant du dispositif ULIS</li> <li>• Le projet prend place au cours du premier trimestre et va s'étendre jusqu'au mois de mars 2024. Il consiste à accompagner les élèves dans le geste d'écriture dans le cadre de l'exploration judiciaire d'une nouvelle de Maupassant : <i>Le papa de Simon</i></li> <li>• <i>La séquence répond au questionnement du programme de 4ème, "La fiction pour interroger le réel" et s'inscrit dans le parcours Avenir, notamment sur les métiers du droit et de la justice.</i></li> </ul>
	<p><b>Objectifs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ouvrir la possibilité d'une attitude réflexive sur l'acte d'écrire, une compétence sociale, par une pratique régulière du numérique à la fois individuelle ou collaborative</li> <li>• Utiliser des outils numériques variés pour s'interroger – comme le fait Maryse Brumont, auteure du DRAS- sur les processus que sous-tendent les compétences rédactionnelles : remplacement, suppression, ajout, déplacement</li> <li>• Développer une conscience citoyenne et sociale par le biais d'un parcours d'écriture judiciaire</li> </ul> <p><b>Les compétences en œuvre</b></p> <p><b><u>Écrire</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Écrire un texte de 2000 à 3000 signes dans une langue globalement correcte, en cohérence avec les attendus en étude de la langue, et suffisamment riche pour permettre à l'élève de produire un texte d'invention, intéressant et conforme à l'énoncé de l'exercice, ou d'exprimer sa pensée de manière argumentée et nuancée.</li> <li>• <b>Réinvestir le vocabulaire spécialisé à bon escient</b></li> </ul> <p><b><u>S'exprimer à l'oral à partir de productions écrites</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• S'exprimer de façon maîtrisée en s'adressant à un auditoire</li> <li>• Participer de façon constructive à des échanges oraux</li> <li>• Exploiter les ressources expressives et créatives de la parole</li> </ul>



Les élèves se servent à la fois des équipements mis à disposition au collège et de leur équipement individuel mobile : ordinateur, tablettes ou encore téléphone portable.

Dans quels locaux ?

- La salle de français, la salle informatique.

Modalités de travail ?

- Le travail a été réalisé essentiellement en classe entière en accompagnant notamment les élèves dans la maîtrise de l'outil numérique au service de la production d'écrits variés. Quelques séances en demi-groupe ont permis de mener les séances d'écriture dans des conditions aménagées, en salle informatique.



Le projet « Quels usages du numérique au service d'un travail d'écriture longue à visée judiciaire et citoyenne ? » a débuté dès le mois de septembre 2023 et a pris fin en mars 2024.

En amont de la séquence, le professeur a envoyé aux élèves sur l'espace numérique interne à l'établissement un questionnaire exploratoire portant sur la représentation des élèves sur la "Justice des mineurs". Les élèves ont donc renseigné ce dernier chez eux, sur Open Office. Celui-ci, enregistré sur la clef USB de chaque élève, a fait l'objet d'une reprise le lendemain, en salle informatique. L'enseignant a en effet mis à disposition des élèves une courte vidéo explicative sur la Justice des Mineurs, visible sur le site Lumni.fr. L'objectif de cette séance préparatoire, a été d'effectuer une évaluation diagnostique sur la prise en main de l'outil informatique. Le questionnaire, ayant fait l'objet d'une reprise, a été envoyé à l'enseignant sur l'espace numérique de travail. Ainsi, ces derniers ont été analysés par le professeur. Cela a pu constituer une base de travail sur la maîtrise de l'outil numérique.

Ensuite, dès la première période de l'année, de septembre à octobre 2023, les élèves de 4ème ont étudié de façon intégrale une courte nouvelle de Maupassant intitulée : *Le papa de Simon*. Il s'agissait en effet pour ces derniers d'en faire une exploration judiciaire en réfléchissant – au sein de la nouvelle réaliste- aux mécanismes d'ostracisation fréquemment à l'œuvre dans les situations de harcèlement et d'en questionner les conséquences judiciaires. A ce titre, les collégiens ont participé, le 4 octobre 2023, à la journée du droit dans les collèges, en partenariat avec un professeur de droit privé de l'Université Savoie Mont Blanc de Chambéry. Les thématiques retenues pour cet événement portaient sur le *harcèlement* et la discrimination. Afin de préparer au mieux ce temps fort, les élèves ont été invités, sur postes informatiques, et de façon collaborative, à préparer des questionnements à destination de l'enseignant de droit privé grâce à l'outil numérique « Digidoc ». Un dispositif numérique a dès lors été mis en place, « *Postures scripteurs* » afin que « la collaboration entre élèves améliore leurs écrits au plan de la transmission de la langue, comme de la transmission du sens » (CNETSCO 2018). Le dispositif a lieu en salle informatique, durant 1h30, en demi-groupe. Voici les différentes étapes :

1-Dans un premier temps, l'enseignante fait découvrir aux élèves l'outil informatique DIGIDOC avec ses différentes fonctionnalités dans la perspective d'un travail d'écriture collaboratif.

2- Suite à cette présentation, les élèves prennent en main l'outil informatique

pendant une quinzaine de minutes.

3- A l'issue de cette prise en main, l'enseignante donne les consignes de travail de façon explicite c'est -à- dire que chaque élève aura un rôle informatique bien précis qui va lui permettre des gestes d'écriture différenciés. A titre d'exemple, deux élèves volontaires seront des « scripteurs modérateurs ». Leur rôle consistera à réguler les échanges dans le clavardage, relancer la conversation auprès des autres camarades interlocuteurs. A l'inverse, les « scripteurs modérateurs » dans le mur collaboratif vont valider ou invalider le questionnement des “scripteurs penseurs”, ceux qui pensent, rédigent et coordonnent leur questionnement à destination du professeur de droit, dans le clavardage.

Ainsi, le numérique permet de mettre en œuvre plus facilement un travail collaboratif, au service des compétences rédactionnelles des élèves. Fort de son efficacité sur le développement des stratégies des élèves, ce procédé collaboratif a été reconduit pour préparer cette fois-ci la journée nationale de lutte contre le harcèlement scolaire le 9 novembre 2023. Les élèves ont été amenés à co-construire des slogans permettant d'œuvrer à la lutte contre le harcèlement scolaire. Enfin, le **mardi 21 novembre 2023**, les élèves de 4ème ont pu avoir un temps d'échange **avec une Juge des Enfants du Tribunal Judiciaire de Chambéry** afin d'évoquer à la fois les métiers du droit et de la justice mais aussi son métier, tout en engageant une **réflexion sur les valeurs de la République** (lutte contre le harcèlement).

Tout ce travail préparatoire a servi de point de départ à un travail collaboratif d'écriture longue dont l'objectif final était de rédiger, à plusieurs mains, une simulation du procès du harceleur de Simon, dans le prolongement de son exploration judiciaire. Cet écrit doit ainsi permettre de créer les conditions d'une simulation de tribunal pour enfants.

Toutefois, pour mener à bien ce travail collaboratif d'écriture longue, les élèves ont, au fur et à mesure de l'étude intégrale de l'œuvre, dû instruire le texte comme on instruirait un dossier judiciaire.

D'octobre à novembre 2023, parallèlement aux temps forts mentionnés, un travail individuel d'écriture longue a été impulsé à mi-chemin de la séquence. Il s'agissait en effet de conforter la lecture du Papa de Simon par l'écriture. Les élèves ont donc été amenés, par le biais de plusieurs outils numériques- [Digimindmap](#), [Bonpatron.com](#), [Usito](#) - à s'interroger sur le geste d'écriture : structuration des idées, rédaction d'une amorce, maîtrise de la langue, écrit intermédiaire, etc. Un temps long a été accordé aux élèves afin que des phénomènes d'automatisation s'opèrent. De plus, un travail différencié en écriture a été mené pour des élèves à besoins éducatifs particuliers, de concert avec leur AESH. Ainsi, ce travail d'écriture longue- qui s'est étendu sur un peu plus d'un mois- a permis d'engager une mise en chemin réflexive sur le processus d'écriture, à la fois sur le travail de l'amorce ou les choix effectués. Des phases d'écriture et de réécriture ont donc jalonné tout ce travail.

A l'issue de l'étude intégrale de l'œuvre de Maupassant, les élèves ont été

amenés, de décembre 2023 à janvier 2024 , à utiliser **l’outil numérique de façon régulière, pendant trois semaines, dans le cadre d’un parcours d’écriture judiciaire différencié.** Celui-ci était en effet composé de dix parcours d’écriture différents – créés par l’enseignant- qui reprenaient l’ordre de parole dans le cadre d’un procès : de la Juge pour enfants qui fait une synthèse des faits et qui pose des questions au prévenu, à la juge des enfants qui aborde la personnalité du prévenu (son histoire familiale/ sa situation personnelle/son casier judiciaire) vers la plaidoirie de la partie civile, les réquisitoires du parquet, la plaidoirie de la défense au délibéré. L’élève va donc se saisir d’un parcours – dont il aura pris connaissance la veille de la séance chez lui- telle la classe inversée- selon ses envies , sa motivation. Laisser les groupes ou binômes se former au gré de leurs envies rédactionnelles a permis un engagement manifeste dans l’écriture. En effet, le choix d’un parcours pouvait se faire seul, en duo avec un tuteur élève- en binôme ou par groupe. Le travail d’écriture s’organise sur 4 séances, principalement sur Open Office avec la possibilité d’un accompagnement synchrone de la part de l’enseignant sur l’espace collaboratif de travail sur l’ENT qui prend la forme suivante : l’enseignant s’installe sur le poste informatique et les élèves envoient leurs écrits pour relecture via l’espace de travail de la classe. Par la suite, le professeur centralise tous les textes des élèves en un seul document intitulé « Le procès du harceleur de Simon ». Ce dernier est envoyé à la juge pour enfants, par l’enseignante, pour relecture finale. Une dernière séance de reprise d’une heure est organisée en salle informatique afin de proposer le jet final.

Enfin, un test d’auto-positionnement final sur la pratique des usages du numérique en lien avec le développement des compétences orales, est proposé aux élèves sous la forme d’un sondage, avec l’application [Digistorm](#).



**Productions élèves/professeurs :**

<https://www.canva.com/design/DAGClg7ur3k/-fyAAD-f9KrcYaJDd8OS2A/view>


<https://lettres-pedagogie.web.ac-grenoble.fr/quels-usages-du-numerique-au-service-dun-travail-decriture-longue-visee-judiciaire>



Un tel projet, qui interroge la place du numérique dans le développement des compétences écrites des élèves, implique une certaine réactivité et disponibilité de la part de l’enseignant, notamment dans le cadre d’une reprise asynchrone e en salle informatique sur avec ses élèves pour reprendre les écrits.

Toutefois, ce projet : « Quels usages du numérique au service d’une écriture longue à visée judiciaire et citoyenne » permet d’éveiller la conscience sociale et citoyenne des élèves.

Par une réflexion menée sur l’utilisation régulière de l’outil numérique, ce projet permet donc de travailler sur les compétences écrite d’une façon à la fois

	coopérative et collaborative. Tout ceci constitue une source d'attractivité et de réflexion à la fois pour l'enseignant mais aussi pour les élèves qui osent avoir une écriture plus libérée.
	Stephanie.Lokoli@ac-grenoble.fr